21 février 2006 **06.325** 

## **Question Walter Willener**

## Un engagement particulier

Le Département de la justice, de la sécurité et des finances a engagé récemment un collaborateur scientifique dont le rôle sera, semble-t-il, de fonctionner plutôt comme conseiller personnel du chef du département. Nous demandons au Conseil d'Etat de nous préciser les conditions d'engagement de ce collaborateur (mise au concours du poste, blocage du personnel, salaire) et ses tâches exactes.